3 bonnes raisons données au Maire de Pontivy pour refuser la demande de l'association musulmane

écrit par Christine Tasin | 16 octobre 2014



×

On progresse dans les revendications. Il y a encore peu, il n'était question que de salle de prières (dont le manque aurait été responsable des prières dans les rues...), voici que l'on tombe le masque à Pontivy, l'on demande carrément un local « pour se retrouver, pour se réunir, recevoir les enfants et prier ».

<u>Ci-dessous la lettre que nous avons envoyée au nom de</u> <u>Résistance</u>

républicaine au Maire de Pontivy.

Lettre adressée à Madame le Maire, Mairie, 3 rue François Mitterrand, 56300 Pontivy.

Madame le Maire,

Nous apprenons par la presse qu'une association musulmane sollicite de votre part un entretien afin que vous l'aidiez à trouver un local pour que les musulmans « se réunissent, reçoivent leurs enfants, enseignent l'arabe à ces derniers et prier ».

Nous nous permettons de vous adresser ces remarques de républicains laïques qui respectent les

croyances mais s'opposent à ce qui nuit au vivre ensemble et à l'intérêt commun. Nous ne savons si vous connaissez bien l'islam et ses particularités, si c'est le cas nous vous prions d'excuser ces remarques inutiles.

La demande de l'association de monsieur Soulaimana Bacaria pose plusieurs problèmes :

Tout d'abord, la loi de 1905 prévoit que les lieux de culte soient

entièrement financés par les associations cultuelles et les disciples de la religion en question. Le maire ne peut donc être concerné par les revendications et demandes concernant les salles de prières. On rappellera également qu'en islam, au contraire du christianisme, il n'y a pas besoin de lieu de rassemblement pour la prière qui peut être faite par chacun individuellement, le peu de participation des femmes aux prières collectives en témoigne, elles se contentent de prier chez elles, pourquoi les hommes ne le pourraientils pas également, sinon pour imposer l'islam dans la vie française ? Par ailleurs rien n'interdit à des groupes d'amis de se rassembler chez les uns ou les autres pour partager prières et fêtes de ramadan. Ce n'est pas la même chose que de favoriser le rassemblement de plusieurs centaines de gens qui ne se connaissent pas, comme le reconnaît le président de l'Association musulmane, mais qui ont pour point commun une religion. Si tant est que l'on puisse appeler religion un système totalitaire qui régit toute la vie, privée et publique, de ses disciples et qui s'oppose à la démocratie et la laïcité, comme l'a reconnu l'ancien roi du Maroc Hassan II dans une interview accordée à Anne Sinclair (on peut trouver la video très facilement sur le net)... La laïcité française voit d'un très mauvais œil le fait que l'on favorise un communautarisme, religieux ou pas, opposé au vivre ensemble.

Ensuite, les citoyens français qui veulent se retrouver en nombre, pour un mariage, un anniversaire ou toute autre occasion peuvent louer une salle à leurs frais, une ou deux fois dans l'année. Les mairies par ailleurs prêter ou louer une salle ponctuellement ou régulièrement aux associations de la ville qui animent la vie de celle-ci, qui offrent aux enfants de celle-ci des activités positives pour eux comme pour la ville : sports, découverte et apprentissage des échecs, du théâtre… toutes activités permettant le vivre ensemble, le respect de l'autre et des différences, la connaissance de l'histoire de son pays ou de sa région. Or l'association de Soulaimana Bacaria est réservée aux musulmans et a donc des fins communautaristes opposées à nos traditions, au vivre ensemble et à l'intérêt commun. Il est anti-laïque et anti-républicain — et même dangereux- de permettre à certains d'enseigner aux enfants le coran dont nombre de versets incitent à la haine envers les non-musulmans, à discriminer les femmes, à partir faire le djihad et à égorger les ennemis de l'islam. Par ailleurs il n'y a jamais eu de cours spécifiques d'italien, de portugais ou d'espagnol dans les villes pour les enfants d'immigrés européens. Les parents qui le souhaitaient parlaient italien, espagnol ou portugais chez eux avec leurs enfants afin que ces derniers puissent être bilingues et communiquer avec leurs grands-parents restés au pays. Ceux qui le voulaient ont transmis la langue. Pourquoi la collectivité devrait-elle favoriser, aux dépens d'autres choix essentiels pour elle, l'apprentissage d'une langue réservée aux avantages individuels et non à ceux de la commune ou de l'ensemble des citoyens ? De plus, il en est de l'arabe comme de l'italien ou du portugais, on peut les étudier au collège, au lycée, via le CNED ou même des cours dispensés par des associations indépendantes. de quoi faudrait-il rassembler dans un lieu spécifique tous les petits musulmans pour leur apprendre l'arabe, sinon pour le leur apprendre avec le coran, dont l'apprentissage par cœur ne facilite pas l'esprit critique, qui est pourtant une de nos traditions françaises...

Enfin, soyons clairs. Partout où une salle de prières, une mosquée ou

une salle de réunion musulmane apparaissent, maisons et appartements du secteur perdent de leur valeur. En effet, le prosélytisme agressif dû au port du voile, du kami et de la barbe met mal à l'aise les citoyens français qui se sentent en zone exogène, « plus chez eux », et tendent à fuir ces quartiers.

C'est sans doute regrettable mais c'est une triste réalité. Et puis, peut-on en vouloir à ceux qui souhaitent que leurs filles puissent continuer à porter décolletés et mini-jupes sans être traitées de tous les noms sous prétexte qu'en islam seules les voilées dont on ne voit pas le moindre doigt ni le moindre orteil seraient respectables ? S'il est évident que la plupart des musulmans ne se comportent pas ainsi, il est malheureusement impossible d'empêcher ceux qui appliquent littéralement le coran d'avoir cette attitude agressive. Nous nous permettons de vous signaler, Madame le Maire, qu'à Londres, dans certains quartiers de villes allemandes ou de Bruxelles, déjà, des musulmans patrouillent dans un périmètre de plusieurs centaines de mètres autour de la mosquée pour y interdire le porc, l'alcool, la mini-jupe, et toute attitude non conforme au coran...

En espérant, Madame Le Maire, que notre missive vous aura permis d'envisager avec sérénité votre rencontre avec monsieur Soulaïmana Bacaria, nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement et toute aide que notre association pourrait vous apporter.

Bien à vous

Rozenne Coulon, citoyenne de Pontivy et membre de *Résistance* républicaine, **Alain**

Sautreau, responsable de *Résistance républicaine* Bretagne et **Christine Tasin** Présidente de *Résistance républicaine*.